



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 05/09/2022

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 22 août au 4 septembre 2022

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 31 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 22 août au 4 septembre 2022

N°9

édité le 05/09/2022

Synthèse

A l'image de l'ensemble de l'été, le mois d'août a été exceptionnellement chaud et sec avec +2,4C°, -62 % de précipitations et +31 % d'ensoleillement par rapport à la moyenne. La quinzaine qui vient de passer ne fait pas exception avec des températures supérieures aux normales et des précipitations plus faibles que prévu. Les débits qui étaient légèrement remontés suites aux quelques pluies de mi-août, ont donc repris leur baisse un peu partout. Par conséquent, sur le mois d'août, on observe dans l'ensemble une stabilité avec quelques exceptions locales. Les niveaux restent très bas sur l'ensemble du bassin et souvent sous les niveaux des quinquennales sèches.

Pour la suite, les prévisions météorologiques sont très incertaines à cause de plusieurs systèmes dépressionnaires positionnés sur l'Atlantique et d'un anticyclone qui fait encore de la résistance sur l'Europe. Cependant un changement de temps serait envisagé avec d'abord un temps chaud et orageux puis à partir du week-end un temps plus frais et plus humide. Si ce scénario se réalise, les débits pourraient remonter légèrement partout. À préciser !

Grandes rivières

Malgré le soutien d'étiage par les Grands Lacs réservoirs (hors Oise), les débits des grandes rivières restent faibles sur la période. Les quelques pluies du milieu du mois ont permis aux niveaux de remonter légèrement mais ils repartent à la baisse depuis en l'absence de précipitations.

En fonction des pluies à venir et d'un soutien d'étiage renforcé en ce début septembre, les débits pourraient rester stables voire remonter légèrement.

Sur 7 stations, on compte :

- 2 stations en **vigilance** : Alfortville sur la Seine et Pont-sur-Yonne sur l'Yonne.
- 2 stations en **alerte** : Saint-Fargeau [Sainte-Assise] sur la Seine et Vernon sur la Seine.
- 1 station en **alerte renforcée** : Creil sur l'Oise.
- 0 station en **crise**.

Petites rivières

Sur les petites rivières, les débits sont globalement stables sur la quinzaine avec quelques nuances. En effet, certaines rivières ont bénéficié de quelques pluies locales. Les débits sont donc légèrement remontés tout en restant très bas. Alors que d'autres rivières comme la Vanne à Pont-sur-Vanne voient leurs débits toujours diminuer.

Les prévisions météorologiques sont à l'instabilité plus marquée cette semaine, les niveaux pourraient remonter localement voire plus généralement.

Sur 24 stations, on compte :

- 6 stations en **vigilance** : Acon sur l'Avre, Ballancourt sur l'Essonne, Episy (Loing) sur le Loing, Beynes sur la Mauldre, Aulney-sur-Mauldre sur la Mauldre et Congis [Gué à Tresmes] sur la Théroutte.
- 5 stations en **alerte** : Boulancourt sur l'Essonne, Morsang-sur-Orge sur l'Orge, Jouarre [Vanry] sur le Petit Morin, Blandy-les-Tours sur le Ru d'Ancoeur et Saint-Eugène sur le Surléon.
- 7 stations en **alerte renforcée** : Pommeuse sur le Grand Morin, Episy (Lunain) sur le Lunain, Saint-Chéron [St-Evroult] sur l'Orge, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon et Nesles-la-Vallée sur le Sausseron.
- 3 stations en **crise** : Montmirail sur le Petit Morin, Pont-sur-Vanne sur la Vanne et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.

Situation des nappes

Le piézomètre de Buhy (95) repasse sous le seuil de vigilance suite à un changement de tendance du niveau d'eau depuis le 19 août. Le piézomètre d'Escrones est maintenu en situation de vigilance. Les autres indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 2 piézomètres en **vigilance** : Buhy et Escrones.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Chaud et Sec

Débits



Stable

Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étiage le 20 septembre 2022

QR code du bulletin

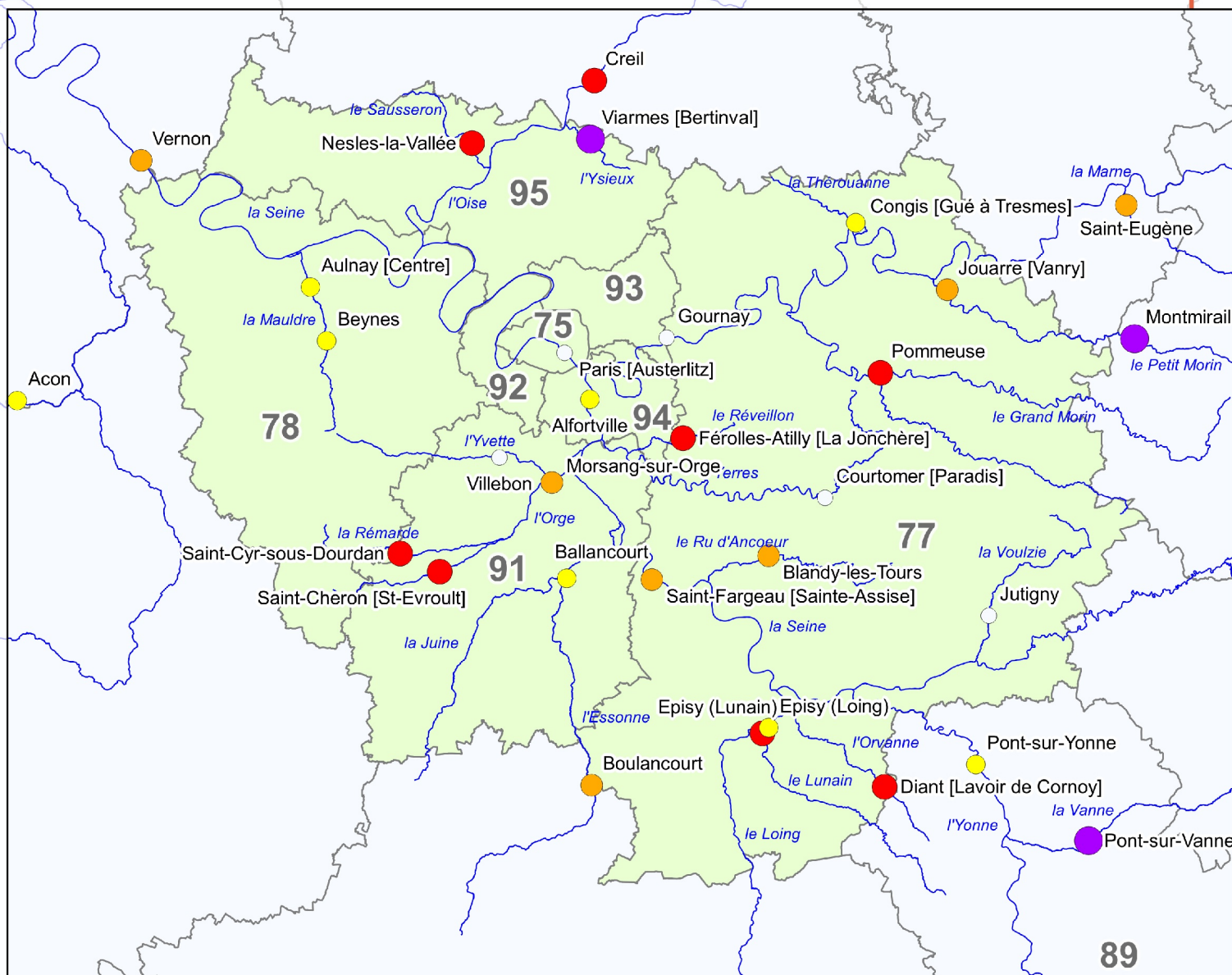


SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 05/09/2022



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)		Tendance	Indice de confiance
		V	A	AR	C	Du 08/08 au 21/08	Du 22/08 au 05/09		
Grandes rivières :									
Mame	Gournay-sur-Mame	32	23	20	17	36	35 le 28/08/22	→	
Oise	Creil	32	25	20	17	21	19 le 28/08/22	→	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	37	39 le 30/08/22	→	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	46	53 le 30/08/22	→	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	81	85 le 31/08/22	→	
Seine	Vernon	170	131	113	100	121	122 le 31/08/22	→	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	16	17 le 30/08/22	→	
Petites rivières :									
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	0,97	1,00 le 22/08/22	→	
Essonne	Boulancourt (**)		0,32		0,20	0,28	0,28 le 30/08/22	→	
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	4,8	5,1 le 24/08/22	↗	
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	1,9	1,9 le 03/09/22	→	
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	4,3	4,8 le 29/08/22	→	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,16	0,16 le 25/08/22	↗	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,35	0,39 le 26/08/22	↗	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	0,86	0,91 le 21/08/22	↗	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult] (***)	0,16	0,13	0,12	0,11	0,11	0,12 le 31/08/22	→	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,1	1,4 le 01/09/22	↗	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,15	0,18 le 28/08/22	→	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,34	0,35 le 26/08/22	↗	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	0,68	0,70 le 03/09/22	→	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,13	0,17 le 30/08/22	↗	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,012	0,015 le 28/08/22	→	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,000	0,007 le 02/09/22	↗	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,25	0,23 le 30/08/22	↗	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,58	0,58 le 30/08/22	→	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,25	0,27 le 28/08/22	→	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	2,0	1,8 le 03/09/22	→	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,55	1,49 le 01/09/22	↘	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,059	0,046 le 29/08/22	→	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,10	0,08	0,07	0,06	0,07	0,06 le 31/08/22	↗	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,37	0,46 le 31/08/22	↗	

- c** débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

- Qm3J débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine
V seuil de vigilance
A seuil d'alerte
AR seuil d'alerte renforcée
C seuil de crise

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>

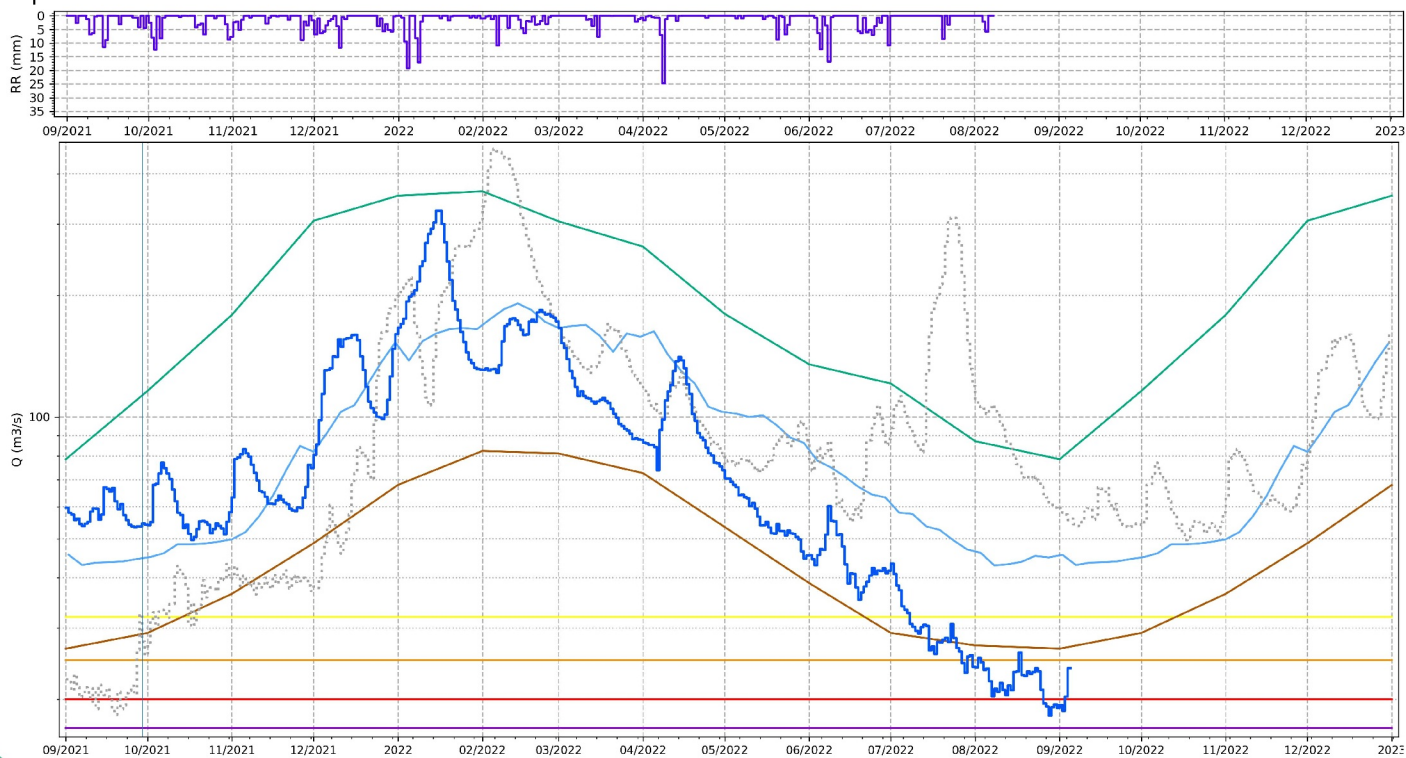
Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2021

L'Oise à Creil

État : AR

Qm3J : 19 m³/s

L'absence de pluie sur la première semaine a eu pour conséquence la baisse sous le niveau d'alerte renforcée autour du 25 août. Les pluies de tout début septembre ont permis une hausse des débits, sans pour autant dépasser le seuil d'alerte. La tendance des débits de l'Oise est conditionnée aux pluies des jours à venir. Avec un Qm3J de 19m³/s sur la quinzaine, la période de retour associée se situe entre 10 et 20 ans, similaire à septembre 2020.

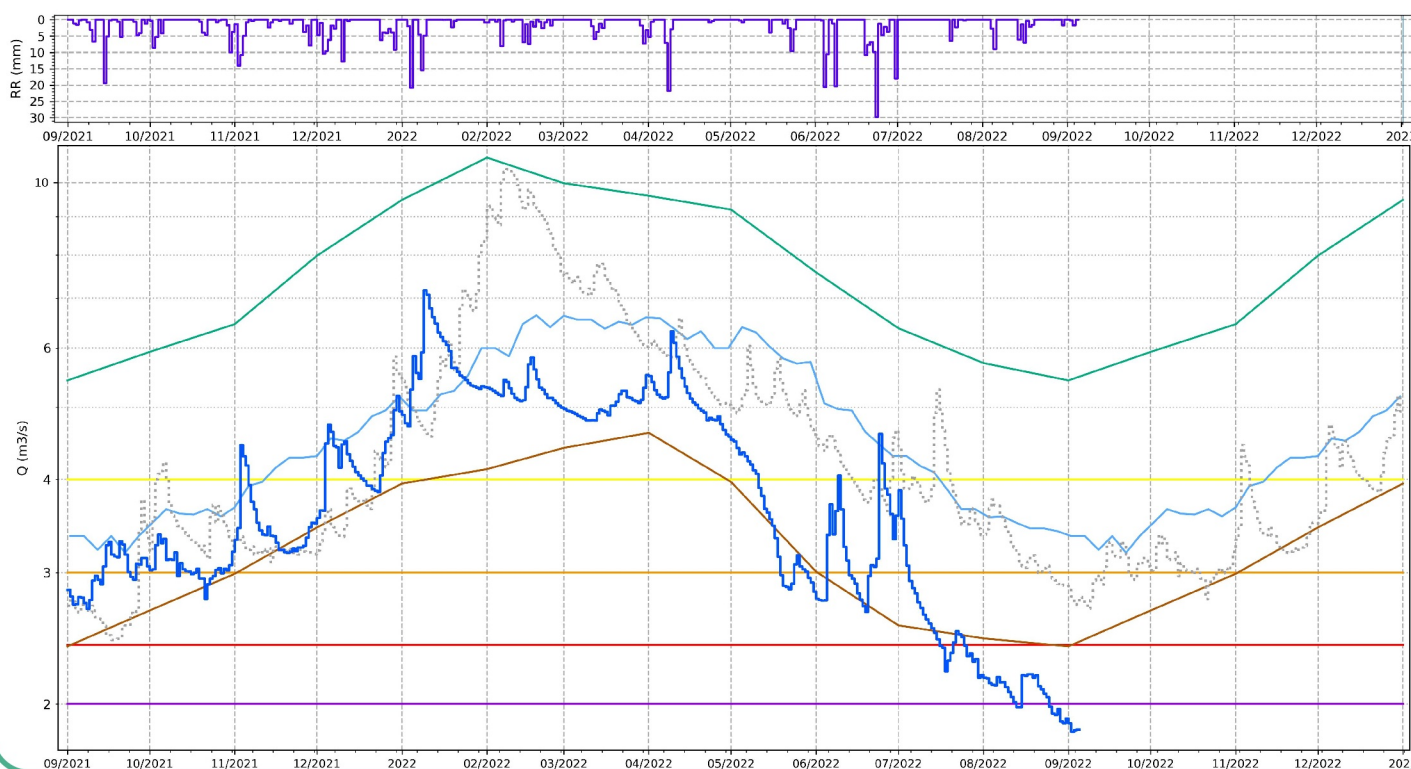


La Vanne à Pont-sur-Vanne

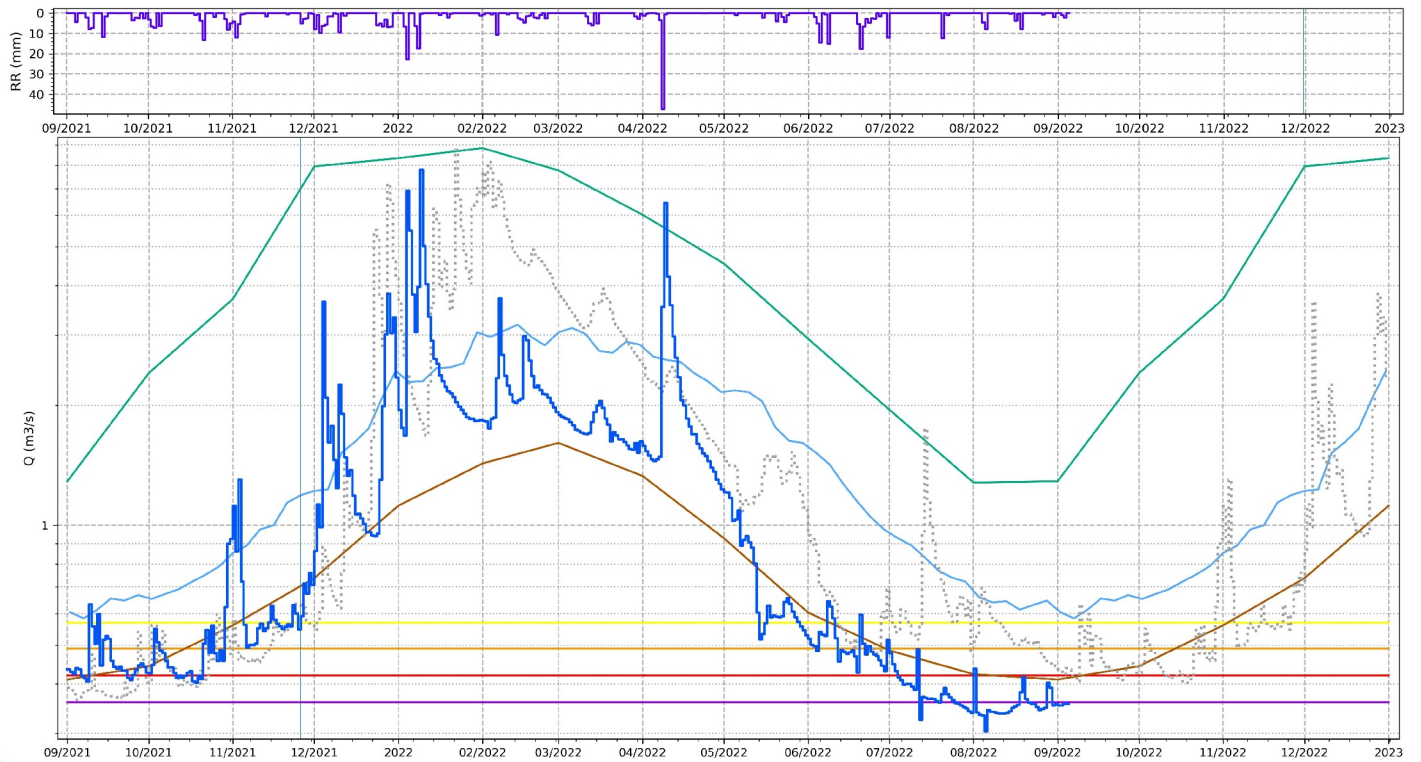
État : C

Qm3J : 1.8 m³/s

L'absence de pluies sur le bassin de la Vanne lors de la dernière dizaine d'août a entraîné une diminution durable des débits. Les pluies de début septembre n'ont que très peu touché le bassin. Aucune augmentation des débits n'a alors été observée, confirmant ainsi le passage sous le seuil de crise. Avec un Qm3J de 1.8m³/s, l'étiage est associé à une période de retour de 20 ans, similaire à juillet 1976.

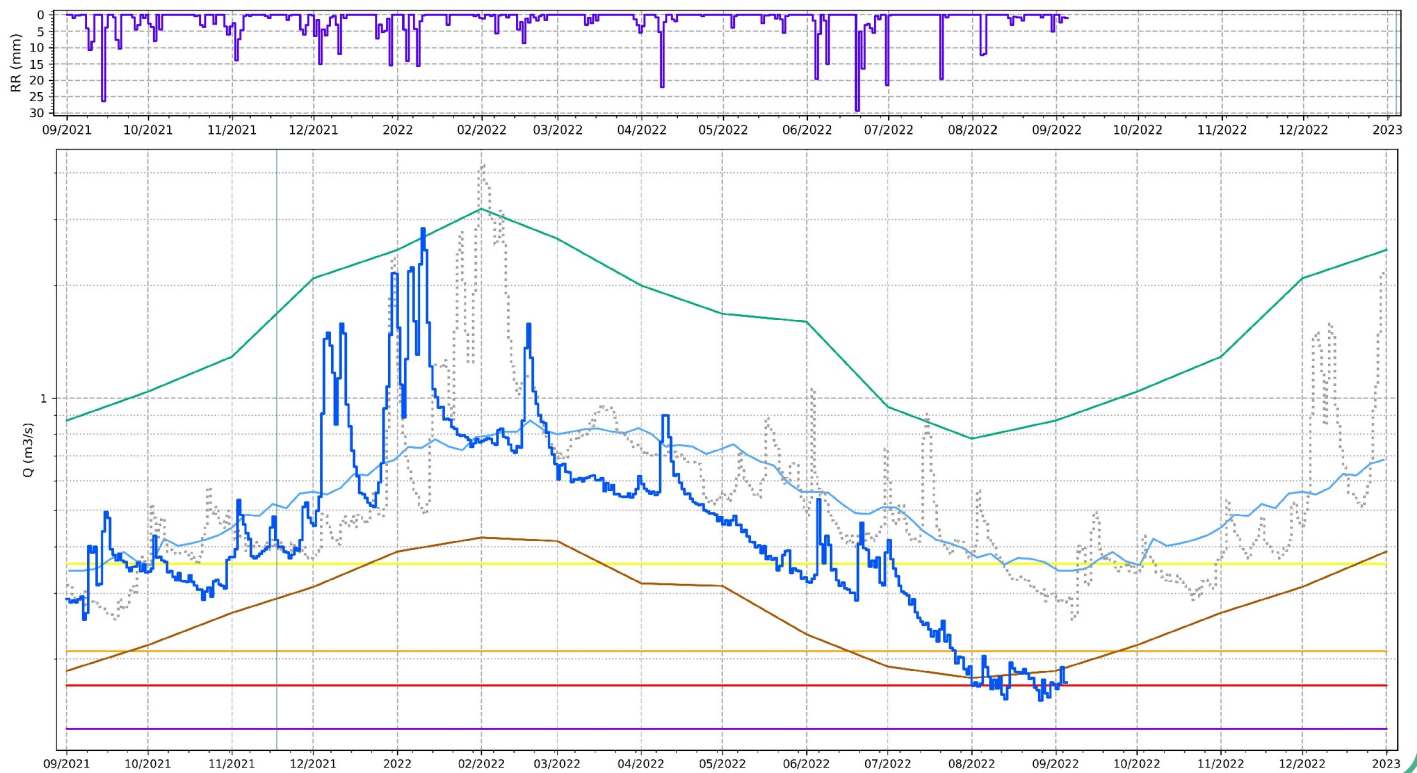


Le Petit Morin à Montmirail reste en crise sur cette quinzaine, assez épargné par les quelques orages. Les niveaux sont largement sous la quinquennale sèche et semblables à ceux de 2019, année dont l'étiage a été sévère à cette station. Les prévisions météorologiques sont plus instables cette semaine, les débits pourraient remonter un peu.



Le Lunain à Episy (Lunain)

Le Lunain à Episy est toujours en alerte renforcée en l'absence de pluies significatives sur cette zone. Les prévisions météorologiques étant plus humides cette semaine, la tendance pourrait être à la hausse légère.



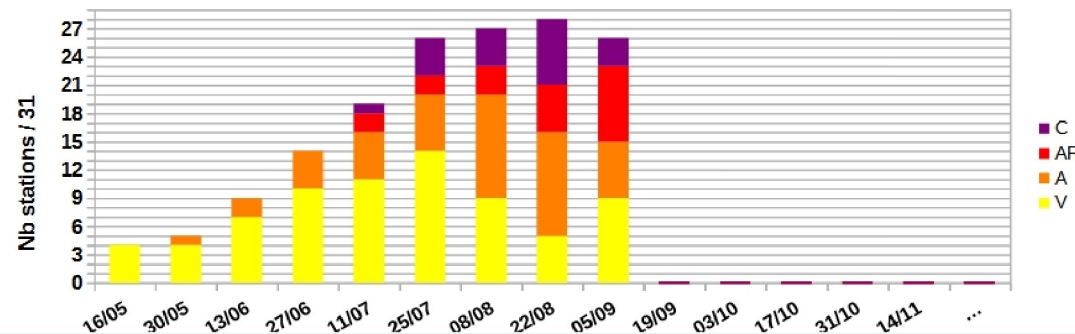
Légende des graphes:

- Débits journaliers
- ⋯ Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- ||| Précipitations journalières (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'été 2022

Station	Seuils (m³/s)				Qm3J (en m³/s) par bulletin d'été												MIN de la saison	Nb de bulletins en														
	V	A	AR	C	N°1	N°2	N°3	N°4 c	N°5 c	N°6 c	N°7 c	N°8 c	N°9	N°10	N°11	N°12		N°13	N°14	...	V	A	AR	C								
	16/05	30/05	13/06	27/06	11/07	25/07	08/08	22/08	05/09	19/09	03/10	17/10	31/10	14/11	...	16/05		30/05	13/06	27/06	11/07	25/07	08/08	22/08	05/09	19/09	03/10	17/10	31/10	14/11	...	
Grandes rivières :																																
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17				32	27	23	26																				
Oise	Creil	32	25	20	17					30	26	22	21	19																		
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32							56	40	37	39																	
	Alfortville	64	48	41	36								50	46	53																	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45									75		81																
	Vernon	170	131	113	100							144	150	118	121	121	122															
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11							22	20	23	18	14	16	17														
Petites rivières :																																
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75					1,25	1,21	1,14	1,11	0,97	1,00																	
Essonne	Boulandcourt (**)		0,32		0,20										0,28	0,28																
	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5							5,4	5,0	4,8	5,1																	
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7					2,4	2,3	2,0	2,0	1,9	1,9																	
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6							4,7	4,3	4,3	4,8																	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13					0,35	0,32	0,30	0,29	0,23	0,17	0,16	0,16															
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27										0,41	0,35	0,39															
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71									0,97	0,97	0,86	0,91															
Orge	Saint-Chéron [St-Evrault]	0,16	0,13	0,12	0,11							0,15	0,15	0,13	0,12	0,12	0,11	0,12														
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0								1,6	1,3	1,3	1,1	1,4															
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15					0,27	0,24	0,23	0,21	0,23	0,21	0,16	0,15	0,18														
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36					0,54	0,54	0,49	0,46	0,39	0,36	0,32	0,34	0,35														
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50							0,78	0,68	0,70	0,68	0,70																
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15							0,25	0,24	0,17	0,14	0,13	0,17															
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012					0,037	0,034	0,028	0,030	0,013	0,011	0,011	0,012	0,015														
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005							0,006	0,004	0,001	0,000	0,000	0,007															
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22									0,29	0,27	0,25	0,23															
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53							0,74	0,65	0,60	0,58	0,58																
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20							0,31	0,28	0,27	0,25	0,27																
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0					3,7	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	2,0	1,8															
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32																											
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010																											
Ysieux	Viamres [Moulin de Bertinval]	0,10	0,08	0,07	0,06					0,10	0,10	0,09	0,08	0,07	0,07	0,07	0,06															
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22									0,38	0,41	0,37																
		V	4	4	7	10	11	14	9	5	9																					
		A	0	1	2	4	5	6	11	11	6																					
		AR	0	0	0	0	2	2	3	5	8																					
		C	0	0	0	0	1	4	4	7	3																					
TOTAL / 31			4	5	9	14	19	26	27	28	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
																		73														
																		46														
																		20														
																		19														
																		158														

- c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
- (*) station gérée par la DREAL Normandie
- (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
- (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information



Situation des nappes

Etat des piézomètres

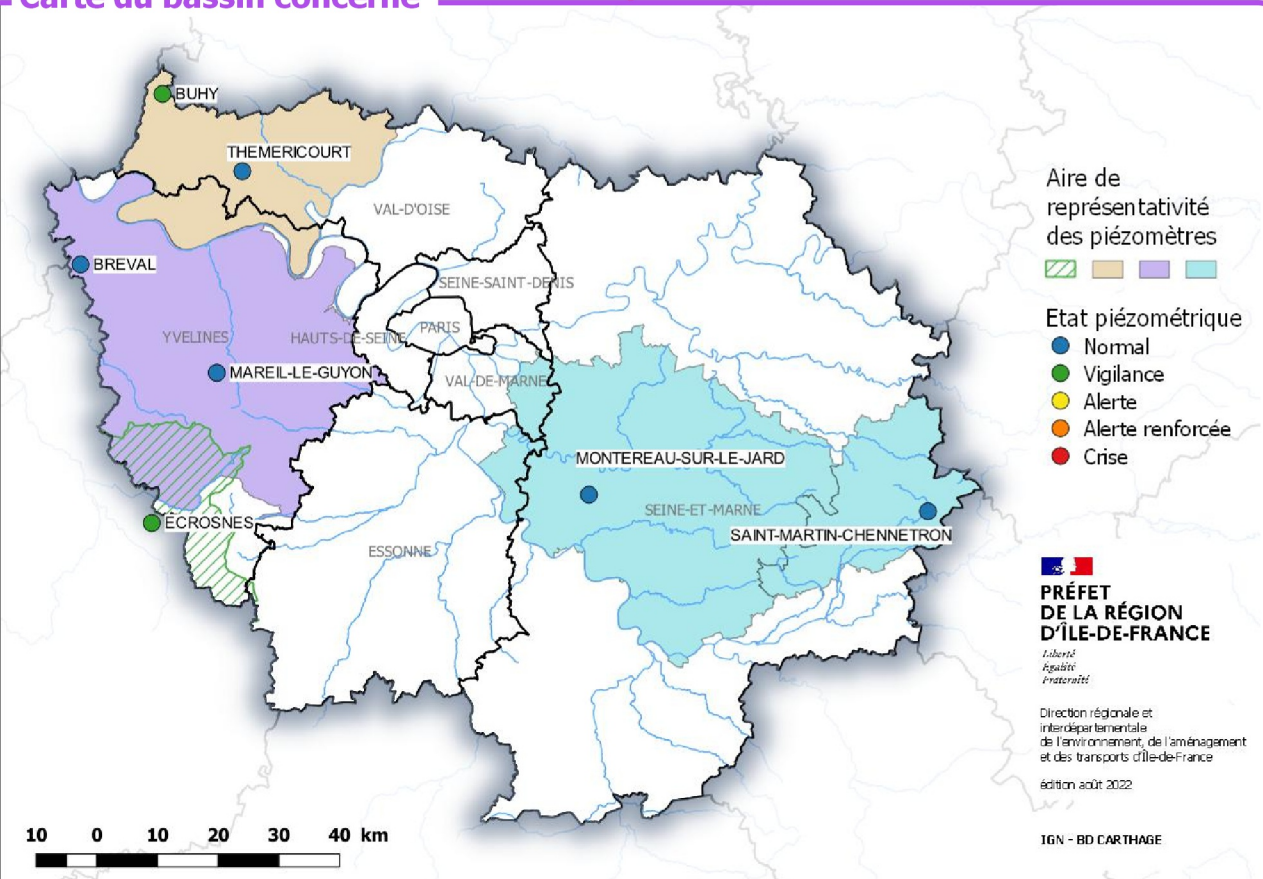
Tableau des tendances

Sur la dernière quinzaine, la tendance des piézomètres est à la baisse, sauf pour le piézomètre d'Ecrosnes qui reste quasi stable.

Nappe	Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse	Tendance		
			Vidange	Stable	Recharge
Craie du Vexin Français	Buhy	VIGILANCE	↘	→	↗
	Théméricourt	NORMALE	↘	→	↗
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	NORMALE	↘	→	↗
	Mareil le Guyon	NORMALE	↘	→	↗
Craie sous calcaire de Beauce	Ecrosnes	VIGILANCE	↘	→	↗
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	NORMALE	↘	→	↗
	Saint Martin Chenetron	NORMALE	↘	→	↗

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné

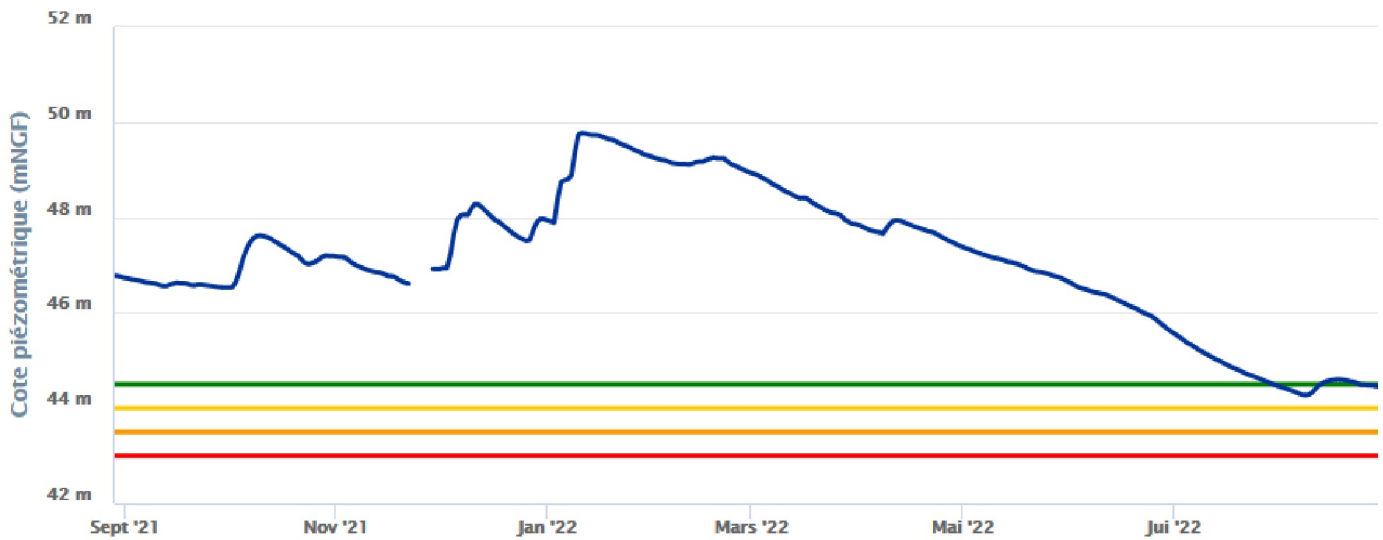


Etat des piézomètres (sur 3 ans)

Nappe de la craie du Vexin Français

Le piézomètre de Buhy repart à la baisse depuis le 19 août et repasse sous le seuil de vigilance. Le piézomètre de Théméricourt est temporairement indisponible pour raison technique.

Buhy



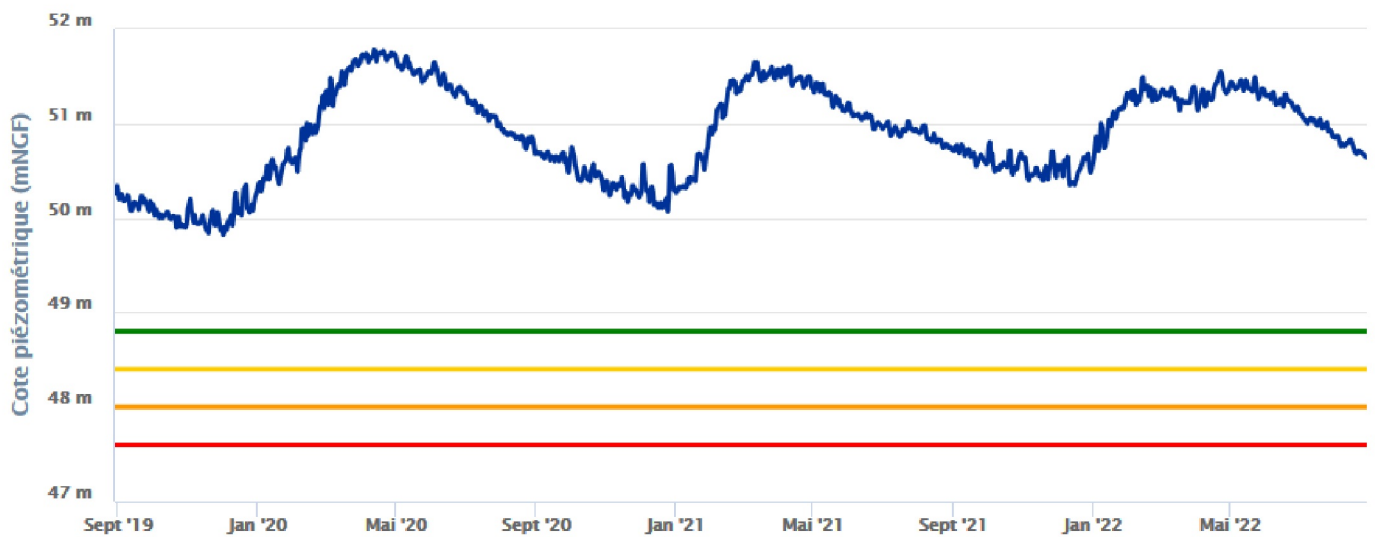
Théméricourt



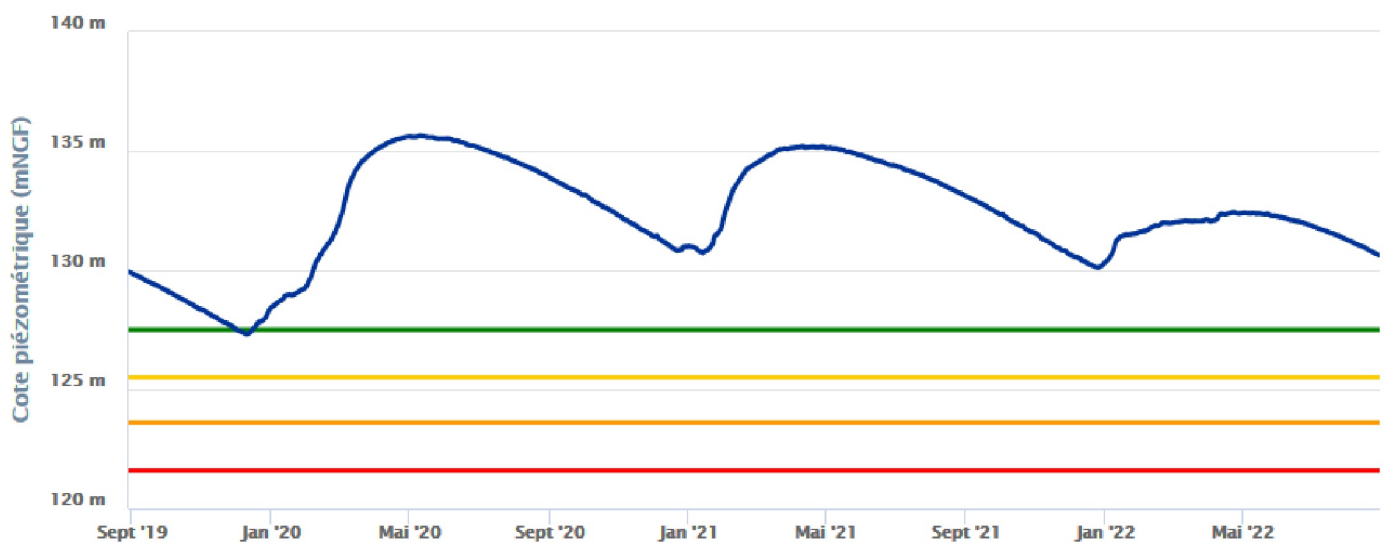
Nappe du Champigny en Brie

Le niveau de la nappe du Champigny continue de baisser à Saint-Martin-Chennetron et Montereau-sur-le-Jard.

Montereau-sur-le-Jard



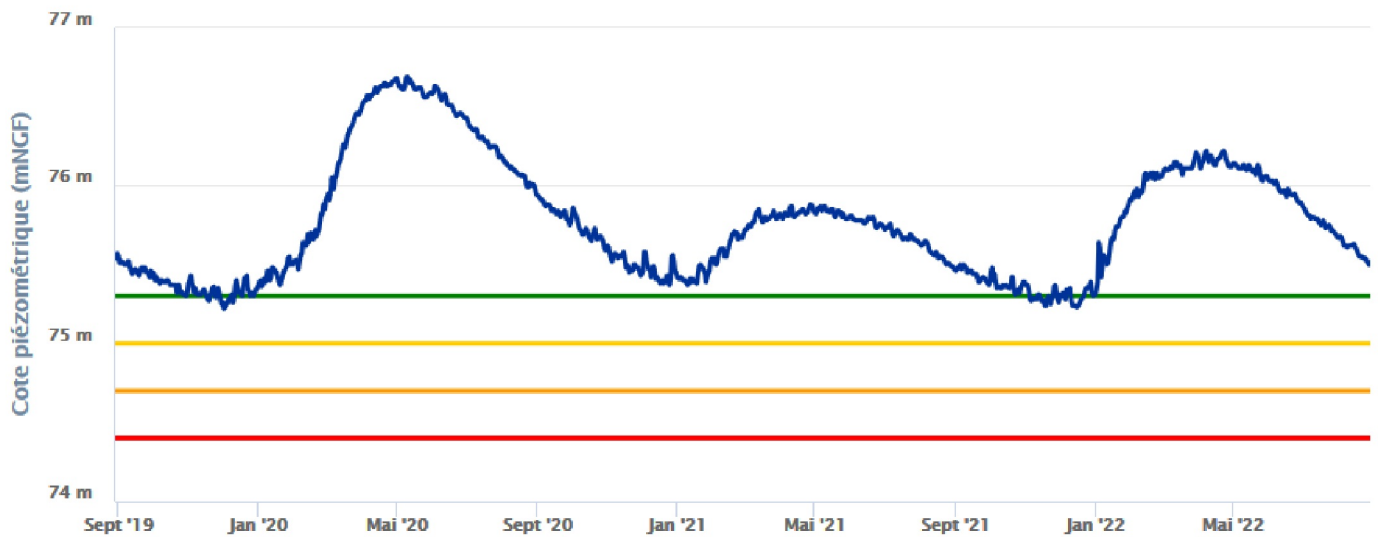
Saint Martin Chennetron



Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

A Mareil-le-Guyon, le niveau piézométrique est en baisse. Le piézomètre de Bréval est temporairement indisponible pour raison technique. Les deux indicateurs pourraient atteindre le seuil de vigilance à la fin de la période d'étiage, sans risque a priori de dépassement de seuils de restriction.

Mareil le Guyon



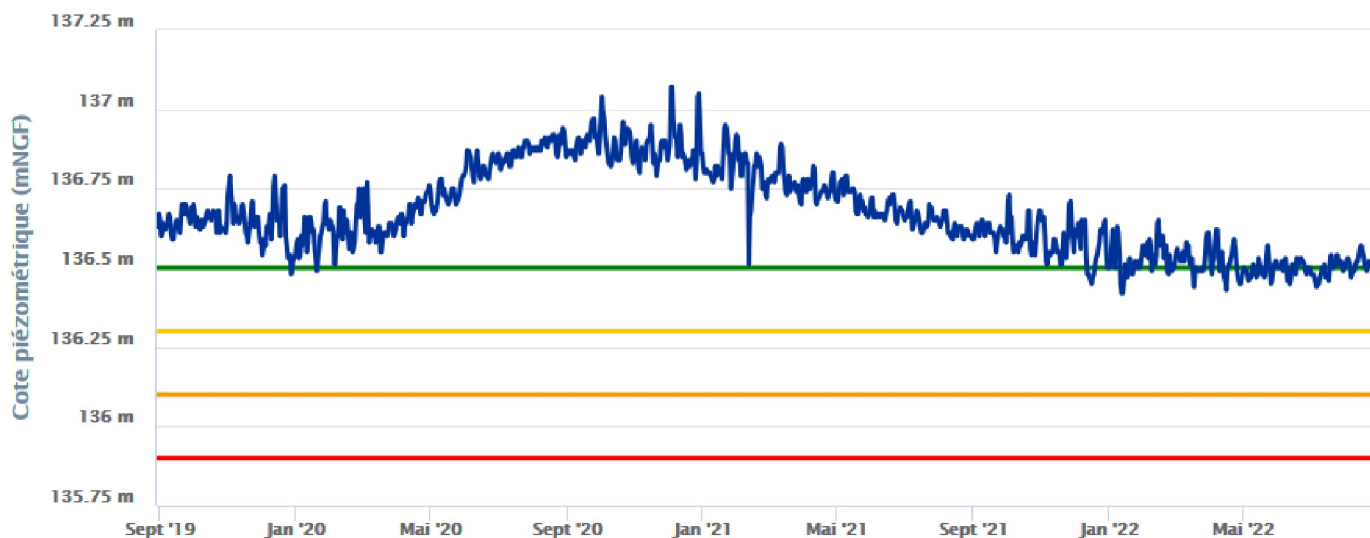
Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Le niveau du piézomètre d'Ecrosnes reste quasi stable et se situe autour du seuil de vigilance.

Ecrosnes



L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne :

<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages :

<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Liens utiles

Contact

driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



Prochain bulletin d'étiage le 20 septembre 2022